

TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS

Title	Funding Code	Type of engagement	Duty Station:
Consultant international pour l'évaluation du projet KOICA au Cameroun		<input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Individual Contractor Part-Time <input type="checkbox"/> Individual Contractor Full-Time	Yaounde/Bertoua

Purpose of Activity/Assignment: Evaluation formative et sommative du projet KOICA

En partenariat avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) et sous son financement, l'UNICEF et KOICA mettent en œuvre depuis 2021, dans la région de l'Est, le projet « Addressing child deprivation through resilience » dans les localités les plus affectées par la crise centrafricaine. Le projet vise à améliorer l'accès aux services de protection de l'enfant, d'éducation, d'eau, d'hygiène et d'assainissement pour les populations (hôtes et réfugiés) et renforcer les systèmes et mécanismes de résilience communautaire afin d'identifier et de soutenir les enfants vulnérables des zones les plus touchées par la crise centrafricaine. Ce projet d'une durée de quatre ans cible les communes de Garoua Boulai, Bétaré Oya et Mandjou dans le département du Lom et Djerem, ainsi que Kétté, Kentzou et Ouli dans le département de la Kadey. Les résultats visés par ce projet sont les suivants :

- ✓ Résultat 1 : Les droits des enfants et des adolescentes sont promus et mieux respectés
- ✓ Résultat 2 : D'ici 2024, les enfants et les adolescents sont enregistrés et disposent d'un acte de naissance
- ✓ Résultat 3 : D'ici 2024, les enfants et les adolescents ont accès à des services psychosociaux et de protection de l'enfance de qualité.
- ✓ Résultat 4 : D'ici à 2023, les enfants et les adolescents ont accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates.
- ✓ Résultats 5 : D'ici à 2023, les enfants et les adolescents ont accès à une éducation de qualité.

Une enquête de base a été réalisée en mai 2021. Cette enquête a permis non seulement de déterminer les valeurs de base des indicateurs d'effet du projet, mais aussi de mesurer les principaux indicateurs dans les trois secteurs (protection de l'enfant, éducation et eau, hygiène et assainissement) couverts par le projet. L'approche qualitative de cette enquête de base a permis d'analyser/comprendre les perspectives et perceptions des communautés et acteurs clés sur la situation de la protection de l'enfant et de l'accès aux services sociaux de base (notamment l'éducation, l'eau l'hygiène et l'assainissement) dans les communes ciblées afin de mieux orienter les stratégies de mise en œuvre pour un meilleur impact.

Après quatre années de mise en œuvre du projet dans les localités cibles, il est prévu de procéder à une évaluation des effets et de l'impact du projet dans ces zones. L'objectif général de cette évaluation est d'analyser plus en profondeur les réalisations du projet, d'évaluer son efficacité, son efficience et son impact, de mesurer la durabilité des stratégies mises en place, et de formuler des enseignements et des recommandations pour guider la mise en œuvre du prochain cycle du projet. Cette évaluation finale sera alimentée par les résultats d'une enquête finale visant à mesurer les indicateurs d'effet à la fin du projet. Les résultats de cette enquête, ainsi que ceux de l'enquête de base, permettront de mieux analyser les progrès réalisés dans les différents domaines.

C'est dans ce cadre que le Bureau pays de l'UNICEF Cameroun prévoit d'engager un(e) Consultant (e) International (e) pour la conduite de cette évaluation finale. Pour les question de service, le/la consultant(e) International (e) engagera un(e) Consultant (e) National(e) pour l'assister dans la collecte et l'analyse des données.

Scope of Work:

Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est de mener une analyse plus approfondie de l'efficacité des différentes composantes, stratégies, ainsi que les enseignements tirés et des recommandations pour éclairer la mise en œuvre future. L'évaluation est sommative dans le sens où il attend une évaluation objective et critique de l'impact du programme, les réalisations et les succès du programme. Une simple évaluation de l'évaluabilité a été réalisée en interne.

L'évaluation poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

1. Dresser un bilan des réalisations faites dans la mise en œuvre du KOICA de 2021 à 2024 (par rapport aux résultats attendus)
2. Déterminer la **cohérence, l'efficacité des stratégies de mise en œuvre, l'efficience, l'impact, la durabilité** des acquis du projet KOICA, son mode d'opérationnalisation pour la délivrance de services adaptés aux enfants et leurs communautés ;
3. Expliciter la théorie du changement ayant guidé la mise en œuvre du projet ;
4. Identifier les leçons apprises sur ce qui a fonctionné ou non fonctionné y compris les résultats inattendus (positifs et négatifs) ;
5. Estimer la contribution du projet en matière de réduction des écarts liés au genre, d'équité et d'amélioration de la situation des enfants les plus vulnérables ;
6. Identifier les pistes de changement de comportement et social dans les domaines de la protection de l'enfant, du Wash, de l'éducation des filles et de la cohésion sociale, EHA
7. Formuler des recommandations clés (stratégiques et opérationnelles) dans le cadre d'un processus d'apprentissage continu sur la manière d'améliorer la mise en œuvre et le renforcement de la performance du projet ;

Portée de l'évaluation

Portée thématique

L'évaluation portera sur l'ensemble du projet KOICA avec une attention particulière vers les activités mise en œuvre dans les domaines suivants : 1) l'accès à une éducation de qualité pour les enfants à travers l'augmentation des capacités d'accueil des écoles, le renforcement des capacités des enseignants, la distribution de matériel scolaire et d'apprentissage, la promotion de l'apprentissage à travers l'innovation et l'appui à la supervision pédagogique ; 2) l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles et en communauté par la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement et le renforcement des mécanismes de gestion du service de l'eau dans les communes ; 3) l'enregistrement des naissances par le rapprochement des services d'enregistrement de naissances des populations (la mise en place des postes avancés d'état civil dans les formations sanitaires et les mécanismes communautaires d'enregistrement des naissances); 4) la lutte contre le mariage d'enfant à travers l'éducation et l'engagement des acteurs, la formation d'intervenant sur et des jeunes filles sur cette thématique et les mise en place des mécanismes communautaires de prévention et réponse en cas de cas; 5) la protection de l'enfant à travers le renforcement des capacités des acteurs de protection de l'enfant et la mise en place des mécanisme communautaires de protection de l'enfant. Par ailleurs, l'évaluation appréciera la contribution du projet dans la promotion de la convergence et l'engagement en faveur des enfants à l'échelle communale.

Portée géographique

L'étude documentaire qui sera menée dans le cadre de cette évaluation devrait couvrir toutes les activités du projet essentiellement sur 6 communes d'intervention du projet à savoir Garoua Boulai, Bétaré Oya et Mandjou dans le département du Lom et Djerem et Kétté, Kentzou et Ouli dans le département de la Kadey. Sur cette base, les sites de collectes des données primaires seront identifiés sur base de l'état d'avancement des interventions, en assurant d'intégrer les sites où les interventions ont suffisamment avancé et ceux où elles ont moins avancé), de la disponibilité des acteurs de mise en œuvre et de l'accessibilité aux détenteurs de droits (communautés : enfants, familles, jeunes /adolescents, leaders communautaires),

Portée chronologique

L'évaluation s'assurera de saisir l'essence des activités mises entre janvier 2021 et juin 2024.

Critères de l'évaluation

Afin d'atteindre les buts et objectifs de cette évaluation, cette évaluation sera guidée par 6 critères dont 5 critères du CAD de l'OCDE (**cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité**) et deux critères supplémentaires relatifs au **genre, droits de l'homme et équité ainsi que la redevabilité aux populations affectées**.

De plus, la question du genre et de l'équité sera évaluée de manière transversale aux autres critères.

Questions d'évaluation

L'équipe d'évaluation devra répondre aux questions suivantes afin d'atteindre le but de cette évaluation. Les questions (regroupées par critère) sont des questions suggérées par le Bureau Pays de l'UNICEF Cameroun. Toutefois, l'équipe indépendante d'évaluation pourra revoir les questions dans la proposition technique et, si recrutée pour le mandat, les finaliser en collaboration avec le staff d'UNICEF et éventuellement le groupe de référence comprenant les autres parties prenantes, y compris le donateur KOICA.

1. Cohérence

- 1.1. *Dans quelle mesure le projet KOICA assure-t-elle la **cohérence et la complémentarité** des interventions avec les autres composantes du programme pays et les interventions des autres partenaires y compris le SNU ?*
- 1.2. *Dans quelle mesure les différents intervenants (communautés, institutions, CSO, UNICEF, Agence des Nations unies, etc.) se sont-ils mobilisés pour favoriser la réalisation des résultats du projet ?*
- 1.3. *En quoi est ce que les différentes stratégies adoptées (**intersectorialité, engagement communautaire, partenariats**) dans la mise en œuvre du projet ont contribué à la réalisation des résultats ? et comment est-ce qu'elles ont favorisé les synergies et les complémentarités entre les différentes composantes (protection, éducation, EHA) du projet ?*

2. Efficacité :

- 2.1. *Dans quelle mesure les résultats planifiés ont-ils été atteints ? Y a-t-il une adéquation entre les besoins des enfants et les interventions du projet KOICA ?*
- 2.2. *Quels sont les facteurs (internes et externes à l'Unicef) qui ont favorisé l'atteinte ou la non-atteinte des résultats ?*
- 2.3. *Dans quelle mesure le Projet KOICA a contribué à améliorer l'accès des enfants aux services sociaux de base dans les zones cibles au cours des 3 dernières années ?*
- 2.4. *Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet KOICA a-t-elle permis de réduire les faiblesses des structures déconcentrées/ décentralisées à atteindre les couches les plus vulnérables de la population surtout les enfants ?*
- 2.5. *Dans quelle mesure les partenaires et partenariats stratégiques ont-ils contribué à la réalisation des résultats ? Quels sont les partenariats établis et potentiels pour le futur qui sont les plus indiqués pour l'atteinte des résultats escomptés ?*
- 2.6. *Dans quelle mesure les interventions ont contribué à adresser les barrières socio culturelles qui empêchent la réalisation des droits des enfants*
- 2.7. *Dans quelle mesure les outils de suivi projet ont-ils été utilisés par l'UNICEF ainsi que par les autorités gouvernementales pour suivre les résultats de manière cohérente et informer la programmation ?*

3. Efficience :

- 3.1. *Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ?*
- 3.2. *Dans quelle mesure les ressources financières, les ressources humaines et les fournitures étaient-elles suffisantes (quantité), adéquates (qualité) pour atteindre les résultats ? Existe-t-il des écarts non couverts ?*
- 3.3. *Est-ce que les activités ont-elles pu être menées dans les temps, et dans les limites du budget imparti ?*
- 3.4. *Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficience de l'expérience ?*
- 3.5. *Dans quelle mesure l'utilisation des ressources financières, matérielles et humaines est conforme aux prévisions ?*

3.6. *Dans quelle mesure les partenariats et synergies (avec les administrations communales et sectorielles, les ONGs, les Agences des Nations Unies) ont-ils permis de réduire les coûts d'exécution et maximiser l'obtention des meilleurs résultats ?*

4. Durabilité :

4.1. *Dans quelle mesure les conditions nécessaires pour une appropriation de la mise en œuvre des interventions du projet KOICA par la partie nationale et les communautés elles-mêmes sont-elles en place ? Quelles mesures ont été prises pour que les communautés puissent s'approprier des acquis du projet ?*

4.2. *Est-ce que les interventions prennent suffisamment en compte la résilience des communautés et des systèmes communautaires ? Quelles sont les approches innovantes que le programme a mis en œuvre pour favoriser la résilience et l'appropriation communautaire*

4.3. *Dans quelle mesure les communautés des zones couvertes par le projet et les partenaires institutionnels se sont appropriés des interventions du projet et ses acquis ? Quels sont les principaux facteurs ayant influencé l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?*

5. Impact attribuable au projet

5.1. *Dans quelle mesure le projet KOICA a généré ou devrait générer des effets positifs ou négatifs significatifs, intentionnels ou non, de niveau élevé (tels que des changements dans les normes sociales ou les systèmes) ? Quelle est la contribution spécifique du projet aux changements produits sur le terrain dans les domaines protection, éducation, EHA ?*

5.2. *Quels ont été les effets du projet sur la vie des enfants, des familles et communautés bénéficiaires ?*

5.3. *Le projet est-il transformateur – crée-t-elle des changements durables dans les normes sociales et les déterminants comportementaux – y compris les normes de genre – et les systèmes, qu'ils soient intentionnels ou non ?*

6. Genre et droits humains, équité

6.1. *Dans quelle mesure les principes de genre, de droits humains et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et le suivi et rapportage du projet ?*

6.2. *Dans quelle mesure les autres groupes vulnérables ciblés ont-ils été touchés, en particulier les réfugiés et les personnes vivant avec handicap ?*

6.3. *Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié et éliminé les barrières qui empêchent les filles et les femmes d'accéder aux services qu'il met à leur disposition dans les communautés ciblées ?*

6.4. *Dans quelle mesure les mesures de prévention et de réponse à l'exploitation sexuelle ont été intégrées dans les différentes phases du projet ? Les bénéficiaires, y compris les enfants et les adolescents, savent-ils comment accéder aux prestataires de services de lutte contre la violence basée sur genre dans la zone d'intervention ?*

7. Redevabilité aux populations affectées

7.1. *Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme a facilité la participation de tous les membres de la communauté dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions ?*

7.2. *Les communautés ont-elles accès à des mécanismes de feedback et reçoivent-elles des réponses adéquates à leurs préoccupations ?*

7.3. *Dans quelle mesure les préoccupations et questions des membres de la communauté ont été utilisées pour améliorer les interventions ?*

Méthodologie

L'évaluation sera menée selon une approche participative et inclusive. Il est primordial que les méthodes comprennent des approches de recherche participative adaptées qui permettent de saisir les opinions réelles des membres de la communauté (y compris les femmes et les enfants vulnérables).

En ce qui concerne la Convention relative aux droits de l'enfant¹, l'équipe d'évaluation devrait proposer une participation adéquate des enfants et des adolescents tout au long du processus d'évaluation. L'évaluation sera

¹ <https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant/texte-convention>

basée sur des méthodes mixtes de collecte et d'analyse des données auprès : 1) des bénéficiaires attendus du projet évalué ; et 2) acteurs clés dans le processus de mise en œuvre.

Le but d'utiliser plusieurs méthodes est de **triangler les données provenant de différentes sources afin de formuler les constats et d'apporter des réponses le plus pertinentes et crédibles aux questions d'évaluation**. Afin d'améliorer la rigueur de l'évaluation, au cours de la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation développera des rubriques pour chacun des indicateurs inclus dans la matrice d'évaluation. Dans la matrice d'évaluation chaque question devra être adressée au moins par le biais de 3 méthodes différentes (et pas simplement trois sources différentes se rapportant à une seule méthode). La méthodologie de l'évaluation doit être en ligne avec l'approche basée sur le genre, l'équité et les droits humains.

L'évaluation fera appel à plusieurs méthodes, techniques et outils de collecte. La revue documentaire et la collecte de données secondaires seront associées à une collecte de données primaires quantitatives et qualitatives sur le terrain. **Afin d'évaluer l'impact du projet, l'équipe d'évaluation se servira des résultats des de base et finale réalisées dans le cadre du projet KOICA en 2021 et 2024.** L'UNICEF fournira la documentation y relative à l'équipe d'évaluation à la phase de démarrage de l'évaluation.

Les méthodes de collecte des données qualitatives primaires seront principalement les méthodes :

- Les entretiens semi-structurés avec les informateurs-clés (institutionnels, partenaires de mise en œuvre, donateur, personnel des agences UN, personnel UNICEF, etc.)
- Les discussions de groupe avec les détenteurs de droits (enfants, adolescents, jeunes, parents, enseignants, chefs de village)
- La technique du changement le plus significatif
- Les études de cas par secteur/thématique
- L'analyse des contributions pour établir la causalité ou les contributions du programme aux changements observés au niveau des résultats
- L'observation directe dans les structures /services et des ouvrages construits.

Les données primaires qualitatives collectées sur le terrain seront complétées par :

- L'analyse des données primaires des enquêtes de base et enquête finale ainsi que les données secondaires de routine générées par le dispositif de suivi d'UNICEF ;
- Une revue documentaire du Programme, de son plan d'actions ainsi que des bilans annuels de la mise en œuvre et des rapports de suivi et d'évaluation ;
- Un processus itératif de dialogue avec les principaux acteurs de la mise en œuvre du Programme, notamment :
 - Le personnel de l'UNICEF au niveau central et bureau de terrain de Bertoua
 - Le personnel des ministères sectoriels partenaires
 - Les autorités locales (préfets, maires, responsable de districts et chefs de village),
 - Les autres acteurs communautaires

Ce dialogue multi-acteurs servira également d'opportunités pour **reconstituer la théorie de changement du programme** qui fait l'objet de cette évaluation.

Une méthodologie d'évaluation plus détaillée sera proposée par les consultants en prenant en compte les différences parmi les parties prenantes, en termes d'âge, de genre, et autre critères jugés pertinents.

Les consultants proposeront ainsi une méthodologie (y compris la stratégie d'échantillonnage et d'analyse) et les étapes de l'évaluation dans leur offre technique. Il est attendu que les méthodes et l'échantillonnage proposées pour apprécier les effets des interventions sur les enfants soient suffisamment robustes pour assurer la crédibilité et validité interne des résultats de l'évaluation. La méthodologie définitive sera validée lors de la phase de démarrage de l'évaluation. **En outre, les consultants sont encouragés de proposer des approches et des méthodes innovantes pour l'évaluation, y compris les méthodes d'évaluation centrées sur l'enfant, telle que la méthode du cadre H, photovoix ou cartographie corporelle.**

Les données et les documents existants seront mis à disposition de l'équipe d'évaluation par le staff de l'UNICEF au moins une semaine avant le démarrage de la consultation. Les consultants présenteront une note de cadrage de l'évaluation avec une méthodologie détaillée pour répondre avec précision aux

questions de l'évaluation. Dans le but de démontrer que l'équipe d'évaluation a bien saisi le contenu du programme ainsi que les questions fondamentales adressées par cette évaluation, la note de cadrage devra fournir un résumé critique des informations contenues dans les documents programmatiques mises à disposition de l'équipe d'évaluation par l'UNICEF après la signature du contrat. Telle note devra aussi bien indiquer, pour chacune des questions de l'évaluation, les informations suivantes : quelles méthodes et quels outils de collecte de données seront utilisés pour y répondre, auprès de qui les données en question seront collectées (y compris la stratégie d'échantillonnage), quelles méthodes d'analyse seront utilisées pour interpréter lesdites données, quelles mesures seront adoptées afin d'assurer la qualité de l'évaluation, et comment les données seront disséminées. Cette note doit aussi proposer les mesures susceptibles de garantir au processus d'évaluation une assise éthique, et de protéger la confidentialité et la dignité de ceux qui participent à l'évaluation.

L'évaluation sera menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG)². Elle intégrera les droits humains, le genre et l'équité de manière transversale et sera conduite conformément au code de conduite³ et aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations⁴ et les directives sur l'implication des enfants dans les activités de recherches et évaluations

Un accent particulier sera mis sur la conformité de différents livrables de ce mandat avec les standards du Geros⁵. Faute d'une intégration adéquate des standards Geros et des directives de l'UNEG, les livrables ne seront pas acceptés par l'UNICEF. Lesdites normes, qui détermineront la notation du rapport final par une entité indépendante de l'UNICEF, seront partagées par l'UNICEF avec l'équipe d'évaluation juste après la signature du contrat. Afin d'accroître son utilisation, les principales conclusions et recommandations de l'évaluation seront diffusées sous forme de notes de synthèse ou policy brief. L'atelier de validation des constats, conclusions et recommandations de l'évaluation servira d'opportunité pour élaborer, de manière participative, le plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation ou « management response ».

Plan de travail provisoire de l'évaluation

La consultance sera pour une durée de **45 jour ouvrable à planifier entre 08/2024 et 10/2023** et consistera en trois principales phases décrites en Tableau ci-dessous. L'équipe de l'évaluation devra proposer un plan de travail détaillé en indiquant clairement les rôles et responsabilités de chaque personne mentionnée dans la proposition technique.

Tableau 1 : Plan de travail

Activités	Chef d'équipe ⁶ (Jours de travail)	Consultant 1, 2,3
I. Phase de Préparation		
<i>Signature du contrat</i>	1.j	1.j
<i>Réunion initiale</i>	1.j	1.j
<i>Revue de la littérature, et entrevues préliminaires et rédaction du rapport de cadrage</i>	6.j	6.j
<i>Soumission de la note de cadrage complète</i>	1.j	1.j
<i>Révision de la note de cadrage sur la base des commentaires du Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)*</i>	4.j	4.j

² <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>

³ <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>

⁴ <http://www.uneval.org/document/detail/980>

⁵ <http://www.uneval.org/document/detail/607>

⁶ Le nombre de jours indique les jours effectifs de travail du consultant et non les jours d'attente des feedbacks

<i>*Chaque livrable fera l'objet d'un maximum de 5 allers-retours entre l'UNICEF et l'équipe d'évaluation afin d'assurer la conformité aux normes de l'UNEG et aux standards de qualité de l'UNICEF.</i>		
II. Phase de Collecte des données dans le pays		
<i>Rencontre avec le staff de l'UNICEF et les autres parties prenantes</i>	5.j	5.j
<i>Visites de terrain (pendant la phase de terrain l'équipe d'évaluation informera UNICEF régulièrement sur le progrès du travail par WhatsApp, Tel, e-mail, etc.)</i>	7.j	7.j
<i>Rencontre + Présentation PPT des conclusions préliminaires</i>	1.j	1.j
III. Phase de Rédaction du Rapport		
<i>Soumission du Rapport provisoire de l'évaluation (Draft 0) A noter : le rapport doit contenir un très bon résumé exécutive de maximum 2 pages. Le rapport même devrait ne pas dépasser 15 pages (les détails peuvent être mis en Annex).</i>	2.j	6.j
<i>Soumission de la version révisée du rapport (Draft 1) intégrant les commentaires du GRE*</i>		
<i>*Chaque livrable fera l'objet d'un maximum de 5 allers-retours entre l'UNICEF et l'équipe d'évaluation afin d'assurer la conformité aux normes de l'UNEG et aux standards de qualité de l'UNICEF.</i>	7.j	7.j
<i>Atelier de validation des recommandations (soit facilité par l'équipe d'évaluation soit par les responsable M&E de l'UNICEF ou le Conseiller Régional pour l'Evaluation)</i>	1.j	1.j
<i>Soumission de la version finale du rapport intégrant les commentaires ultérieurs du GRE</i>	5.j	5.j

Livrables

L'équipe de consultant doit fournir les produits suivants par voie électronique (les détails et la durée seront précisés lors de la réunion de cadrage) :

a) **Note de cadrage** (« Inception report » en anglais) qui décrira la méthodologie détaillée d'intervention, articulée autour des points suivants (maximum 20 pages + annexes) :

- 1) Introduction présentant l'objet de l'évaluation, le but, la portée, et les objectifs de l'évaluation
- 2) Contexte de l'évaluation y compris les résultats préliminaires de la revue documentaire
- 3) Les critères et questions d'évaluation affinées à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires
- 4) Méthodes de collecte de données y compris l'échantillonnage et la prise en compte des considérations éthiques
- 5) Méthodes d'analyse des données
- 6) Matrice d'évaluation présentant pour chaque critère et chaque question d'évaluations, les méthodes de collecte et les sources de données correspondantes
- 7) Limites de l'évaluation et mesures de mitigation
- 8) Plan de travail indicatif
- 9) Structure proposée pour le rapport final conforme aux standards de l'UNEG et de l'UNICEF

- 10) Annexes : liste des principaux documents revus, ensemble des outils proposés pour la collecte des données, liste des informateurs clés et sites à visiter

La langue des livrables sera celle officielle du pays concerné par l'évaluation (Anglais, Français).

- b) **Présentation PPT des principales constats et conclusions préliminaires** à l'intention du Groupe de Référence de l'évaluation ; cette présentation sera discutée à l'occasion du mini-atelier de restitution des résultats de l'évaluation vers la fin de la mission sur le terrain. La présentation PPT sera par ailleurs actualisée et remise en même temps que le rapport final.
- c) **Rapport provisoire** présentant l'ensemble des constats de l'évaluation. Ce rapport fera l'objet de plusieurs itérations (série d'échanges) entre l'équipe d'évaluation et l'UNICEF jusqu'à ce que le contenu du rapport provisoire soit conforme aux normes de l'UNICEF⁷ et d au GEROS⁸. Chaque constat, conclusion et recommandation devra être numéroté et lien entre les uns et les autres devra être bien explicite dans la section des conclusions et recommandations.
- d) **Atelier restitution du rapport provisoire révisé et commenté par le groupe de référence et de validation** des recommandations (cet atelier sera animé à distance ou par le consultant national ou par le chef d'équipe à distance).
- e) **Rapport final d'au plus 50 pages (sans les annexes)** intégrant les commentaires partagés lors de l'atelier de restitution. Le résumé exécutif de maximum 5 pages doit être d'une très haute qualité. Le contenu du rapport d'évaluation devra être conforme aux normes et standards de qualité de l'UNEG mentionnés dans les présents TdR et devra surtout répondre aux critères de l'UNICEF en matière de qualité des rapports d'évaluation (GEROS). De plus, le rapport fera l'objet d'une revue détaillée et approfondie par le bureau pays et le bureau régional.
- f) **Données brutes**, y compris les instruments de collecte de données, les transcriptions électroniques, les data sets complètes, etc.
- g) **Plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation** ou « management response ». Un plan d'action sera défini de manière participative au cours de l'atelier de validation du rapport d'évaluation.
- h) **Une synthèse pour le public externe** de 1-2 pages qui servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.
- i) **Une infographie** illustrant les messages clés de l'évaluation pour diffuser en ligne et/ou via e-mail. Cette infographie doit être synthétique, visuel et sur une seule page.

Gestion de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation : Le chargé de suivi et évaluation du bureau UNICEF Cameroun sera le gestionnaire de l'évaluation en étroite collaboration avec la Spécialiste en Evaluation Multi-pays basée au Cameroun. Ceci contribuera à la préservation de l'indépendance de l'évaluation. Les gestionnaires doivent s'assurer du respect des normes et standards de l'UNICEF ainsi que du respect des normes de qualité⁹. Ils seront les points focaux de l'équipe d'évaluation et seront responsable de la validation des documents. Ils veilleront également à ce que le groupe de référence de l'évaluation soit informé de l'état d'avancement de l'évaluation.

Le Contrôle de qualité de l'évaluation sera effectué au moyen d'une revue des TDR, de la méthodologie et des rapports et assuré par *les gestionnaires de l'évaluation* en coordination avec le GRE et le bureau régional de l'UNICEF.

Le Groupe de référence de l'évaluation sera présidé par un représentant du Ministère de l'Economie, la Planification et l'Aménagement du territoire. Il est composé de représentant des ministères impliqués dans le projet, les partenaires de mise en oeuvre, et l'Association Camerounaise d'Evaluation, y compris un représentant des évaluateurs émergents. Le secrétariat de ce comité sera assuré par le spécialiste en S&E du bureau du Cameroun.

⁷ https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_adapated_reporting_standards_updated_June_2017_FINAL.pdf

⁸ https://www.unicef.org/evaluation/files/FINAL_GEROS_2016_4.xltx

⁹ <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>; <http://www.unevaluation.org/document/detail/607>

La Spécialiste en Evaluation du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre contribuera à l'assurance qualité de tous les produits de l'évaluation.

Principes et conduite éthique de l'évaluation

L'évaluation doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation :

- **Anonymat et confidentialité** : L'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- **Responsabilité** : Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre les consultants et/ou entre le/la consultant(e) et les responsables du programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- **Intégrité** : L'évaluateur devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdR, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.
- **Indépendance** : Le consultant doit veiller à rester indépendant vis-à-vis du programme examiné, et il ne devra pas être associé à sa gestion, mise en œuvre ou un autre élément de celle-ci.
- **Incidents** : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés au Gestionnaire de l'évaluation. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l'UNICEF dans les présents termes de référence.
- **Validation de l'information** : Le/la consultant(e) doit garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, le consultant doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.
- **Soumission des rapports** : Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement plus basse de ce qui a été convenu, les sanctions prévues dans les présents termes de référence s'appliqueront.

Documents à soumettre et processus de sélection

Le consultant international doit soumettre sa proposition technique et financière incluant le coût du consultant national qui sera entièrement sous sa charge.

a) Une Proposition Technique qui devra inclure les documents suivants :

- Une copie du CV de chaque membre de l'équipe d'au maximum 3 pages par personne ;
- Un exemplaire d'un rapport de l'évaluation récent rédigé par le/la consultant(e) principal(e) ;
- Une note méthodologique (maximum 20 pages sans annexes) qui devra démontrer :
 - La compréhension des TdR (y compris des buts et des objectifs) et surtout des attentes de l'UNICEF en termes de la durée, de la qualité et de l'utilisation attendues du mandat
 - L'approche méthodologique et le cadre théorique sous-jacente
 - La stratégie d'échantillonnage
 - Les méthodes innovantes de collecte et d'analyse des données que le/a consultant/e estimera pertinentes afin de répondre aux questions de l'évaluation incluse dans les TdRs
- Le niveau d'expérience du consultant à mener des évaluation complexes dans le passé.
- La clarté du calendrier du travail
- Une définition claire des rôles et responsabilités que le/a consultant/e va jouer par rapport au Bureau Pays de l'UNICEF ;
- Conformité de l'exemplaire du rapport d'évaluation (produit dans le passé et soumis dans le cadre de

cette soumission) avec les normes et standards de l'UNEG

- L'Expertise des autres membres de l'équipe d'évaluation (*selon l'expertise dans le domaine thématique ciblé, la connaissance du contexte et la maîtrise des méthodes d'évaluation et de recherche*)
- Le niveau d'expérience du consultant du/la consultant (e) national (e), membre de l'équipe d'évaluation (*ayant l'expertise dans le domaine thématique ciblé, la connaissance du contexte et la maîtrise des méthodes d'évaluation et de recherche*)

Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, cette note méthodologique ne devra répliquer le contenu d'aucune section des TdRs. La proposition technique doit être soumise dans un dossier ou une enveloppe séparée, clairement nommés/marqués : "*Proposition technique*". Aucune information financière ne doit être incluse dans la proposition technique. Les offres techniques seront notées selon la grille d'évaluation fournie dans plus bas :

Date limite pour la soumission :

Evaluation Criteria (This will be used for the [Selection Report](#) (for clarification see [Guidance](#)))

Les propositions seront évaluées sur la base des critères indiqués dans le Tableau 6 ci-dessous.

A) Technical Evaluation (75 Points)

Numéro	Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totale
1	Compréhension des termes de référence	Compréhension des termes de référence surtout par rapport aux attentes d'UNICEF en termes de qualité, durée et utilisation de l'évaluation	10	10
2	Méthodologie	Approche méthodologique et Cadre théorique de référence pour la réponse aux questions d'évaluation (<i>Selon la pertinence du cadre proposé pour la réponse aux questions d'évaluation</i>)	10	30
		La qualité et la robustesse de la stratégie d'échantillonnage suggérée	10	
		Les caractéristiques innovantes des méthodes de collecte de données suggérées	5	
		La clarté des méthodes d'analyse des données - tant quantitatives que qualitatives, le cas échéant (y compris l'utilisation de logiciels spécialisés)	5	
3	Capacité d'organisation de l'équipe d'évaluation pour l'exécution du mandat	Expérience du cabinet antérieure dans la conduite d'évaluations complexes	5	20
		Clarté du Plan de travail de l'évaluation (<i>Selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus</i>)	5	
		Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation (<i>Selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis</i>)	5	
		Conformité des exemplaires de rapports d'évaluation produits dans le passé aux normes et standards de l'évaluation.	5	
4	Expertise et Expérience du/de la Chef d'Équipe et	Expertise du/de la Chef d'Équipe (<i>selon l'expertise en évaluation en général et en évaluation basée sur l'équité, les droits humains et le genre</i>)	5	

	des autres membres de l'équipe	Expérience du/de la Chef d'Équipe (Selon la qualité du rapport soumis dans le cadre de la proposition, cela aidera à estimer l'expérience dans le domaine de l'évaluation en général et dans le domaine thématique ciblé en particulier et en tant que chef d'équipe d'évaluation)	5	15
		Expertise des autres membres de l'équipe d'évaluation (Selon l'expertise dans le domaine thématique ciblé, la connaissance du contexte et la maîtrise des méthodes d'évaluation et de recherche)	5	
Note totale attribuée à l'offre technique				75

B) Financial Proposal (25 Points)

L'offre financière devra couvrir l'ensemble des dépenses rentrant dans le cadre de cette évaluation y compris la rémunération souhaitée, les frais de séjour, frais de voyage internationales et nationales (billets en classe économique doivent être budgétisés), les frais de transport dans le pays, l'assurance voyages et autres. Les matériels informatiques et de communications nécessaires pour la bonne organisation de l'évaluation seront à la charge d'équipe de l'évaluation. Il est à noter que les frais d'organisation des réunions ou ateliers techniques seront pris en charge par l'UNICEF. L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique est jugée valable (ayant obtenu un score minimal de 50 points). L'offre devra être soumise en dollars américains et le montant total de l'offre (tout frais inclus) devra être indiqué.

Child Safeguarding

Is this project/assignment considered as "[Elevated Risk Role](#)" from a child safeguarding perspective?

YES NO If YES, check all that apply:

Direct contact role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:

Child data role YES NO

If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):

More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](#) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Budget Year: <i>2024</i>	Requesting Section/Issuing Office: <i>PMR</i>	Reasons why consultancy cannot be done by staff: <i>Conformément au critère d'indépendance de la politique d'évaluation de l'UNICEF, l'évaluation sera menée par un consultant international indépendant externe ayant l'expertise dans la conduite des évaluations.</i>	
Included in Annual/Rolling Workplan: <input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No, please justify:			
Consultant sourcing: <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Both Consultant selection method: <input type="checkbox"/> Competitive Selection (Roster) <input checked="" type="checkbox"/> Competitive Selection (Advertisement/Desk Review/Interview)		Request for: <input checked="" type="checkbox"/> New SSA – Individual Contract <input type="checkbox"/> Extension/ Amendment	
If Extension, Justification for extension:			
Supervisor: <i>Odette Nsabimana</i>	Start Date: <i>1er Août 2024</i>	End Date: <i>30/Nov/2024</i>	Number of Days (working) <i>45 jours</i>

Estimated Consultancy fee			
Travel International (if applicable)			
Travel Local (please include travel plan)			
DSA (if applicable)			
Total estimated consultancy costsⁱ			
<p>Minimum Qualifications required:</p> <p><input type="checkbox"/> Bachelors <input checked="" type="checkbox"/> Masters <input type="checkbox"/> PhD <input type="checkbox"/> Other</p> <p>Chef d'équipe Enter Disciplines : Un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 / Bac+8) en évaluation, éducation, sociologie, assistance humanitaire ou autre domaine des sciences sociales est requis.</p> <p>Consultant National : Avoir au moins un niveau DEA/DESS en développement social ou travail social, sciences sociales et humaines (sociologie, anthropologie, psychologie, etc.), suivi évaluation des projets sociaux ou autre domaine connexe ;</p>	<p>Knowledge/Expertise/Skills required:</p> <p>Chef d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience solide (au moins 8 ans) dans le suivi et l'évaluation des programmes de protection de l'enfant • Expérience dans la collecte des données et l'analyse qualitative et quantitative • Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations (la version électronique d'une évaluation récente dont le/la consultante a été le principal/e auteur devra être présentée au moment de la soumission de l'offre) • Expériences de travail avec un large éventail de parties prenantes (OSC, gouvernement, agences de développement international, etc.) par le biais d'une approche consultative • Expérience de travail en Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement au Cameroun sera un atout • Capacité avérée à livrer efficacement et dans les délais et à obtenir des résultats • Excellentes compétences rédactionnelles en français et la maîtrise de l'anglais est obligatoire <p>Consultant National :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une parfaite connaissance de la région de l'Est et du contexte national ; • Avoir une connaissance sur la récolte de données VBG, et son analyse, ainsi que sur les normes et standard nationaux et internationaux sur la prise en charge de survivantes VBG, y compris des enfants serait un atout • Avoir une connaissance sur l'opérationnalisation de mécanismes de feedback communautaire serait un atout • Avoir une parfaite maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte et d'analyse des données ; • Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite en français et en anglais ; • Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports d'évaluation. <p>Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler</p>		
<p>Evaluation Criteria (This will be used for the Selection Report (for clarification see Guidance))</p> <p>A) Technical Evaluation (e.g. maximum 75 Points) B) Financial Proposal (e.g. maximum of 25 Points)</p>			

<p>Administrative details:</p> <p>Visa assistance required: <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Transportation arranged by the office: <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> Home Based <input type="checkbox"/> Office Based:</p> <p>If office based, seating arrangement identified: <input type="checkbox"/></p> <p>IT and Communication equipment required: <input type="checkbox"/></p> <p>Internet access required: <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>Request Authorised by Section Head</p> <p><i>Serge Zanga</i></p>	<p>Request Verified by HR:</p>
<p><i>Approval of Chief of Operations (if Operations):</i> _____ <i>Approval of Deputy Representative (if Programme)</i></p> <p>_____</p> <p><i>Representative (in case of single sourcing/or if not listed in Annual Workplan)</i></p>	

Work Assignment Overview			
Tasks/Milestone:	Deliverables/Outputs:	Timeline	Estimate Budget
Elaborer un rapport de cadrage, y compris les outils de collecte des données	Produit 1 : Note de cadrage y compris les outils de collecte des données	15 jours calendaires après le début de la consultation	30% après validation par le groupe de référence
Collecte des données sur terrain et rapport de la collecte des données	Produit 2 : PPT de restitution des résultats de l'évaluation. <i>Pendant la phase de collecte des données, le consultant devra rendre compte journalièrement de l'état d'avancement de la collecte des données</i>	Dans les 3 jours après la fin de la mission sur le terrain	30%
Analyse des données et élaboration du rapport provisoire présentant l'ensemble des constats, conclusions de l'évaluation	Produit 3 : rapport provisoire de l'évaluation. <i>Ce rapport fera l'objet de plusieurs itérations (série d'échanges) entre l'équipe d'évaluation et l'UNICEF jusqu'à ce que le contenu du rapport provisoire sera conforme aux normes de l'UNICEF¹⁰ et d au GEROS</i>	10-15 jours après la fin de la collecte des données sur terrain	30%
Production du rapport final	Produit 4 : Rapport final d'au plus 50 pages (sans les annexes) <i>Ce rapport doit intégrer les commentaires partagés lors de l'atelier de restitution. Le résumé exécutive de maximum 5 pages doit être d'une très haute qualité</i>	5 jours après l'atelier de restitution aux parties prenantes	30%
Données brutes et Elaboration d'une infographie	Produit 5 : Données brutes et Une infographie illustrant les messages clés de l'évaluation	4 jours après la validation du rapport final par le groupe de référence	10%

¹ Costs indicated are estimated. Final rate shall follow the "best value for money" principle, i.e., achieving the desired outcome at the lowest possible fee. Consultants will be asked to stipulate all-inclusive fees, including lump sum travel and subsistence costs, as applicable.

Payment of professional fees will be based on submission of agreed deliverables. UNICEF reserves the right to withhold payment in case the deliverables submitted are not up to the required standard or in case of delays in submitting the deliverables on the part of the consultant

¹⁰ https://www.unicef.org/evaluation/files/UNICEF_adapted_reporting_standards_updated_June_2017_FINAL.pdf

Text to be added to all TORs:

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. Selected candidates are subject to confirmation of fully-vaccinated status against SARS-CoV-2 (Covid-19) with a World Health Organization (WHO)-endorsed vaccine, which must be met prior to taking up the assignment. It does not apply to consultants who will work remotely and are not expected to work on or visit UNICEF premises, programme delivery locations or directly interact with communities UNICEF works with, nor to travel to perform functions for UNICEF for the duration of their consultancy contracts.

UNICEF offers [reasonable accommodation](#) for consultants with disabilities. This may include, for example, accessible software, travel assistance for missions or personal attendants. We encourage you to disclose your disability during your application in case you need reasonable accommodation during the selection process and afterwards in your assignment.
